

RCS : SEDAN

Code greffe : 0802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00222

Numéro SIREN : 829 887 561

Nom ou dénomination : 3JIVET

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2017 sous le numéro de dépôt 2544



SOCIETE 3JIVET

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 euros
Lieudit "Le Praisle" - Route de Beauraing
08600 GIVET
829 887 561 RCS SEDAN

Dépôt n° 2544

du 8 DEC. 2017

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille dix sept
Le 10 novembre
À 15 heures

La société 3J GROUP, Société coopérative à responsabilité limitée au capital de 20.000 euros, ayant son siège social Chaussée de Tournai 52/1 (RAMEGNIES-CHIN) (7520) TOURNAI (Belgique), enregistrée auprès de la Banque-carrefour des entreprises sous le n° 0675.665.475, représentée par Monsieur John WOSTYN-MOZAS,

Propriétaire de la totalité des 2.000 actions de 10 euros composant le capital social de la société 3JIVET, associé unique de ladite société a pris la décision suivante :

- **Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.**

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices qui se terminera avec l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- AA.COM.AUXCOMPTES

17 rue Madame de Sévigné (08000) CHARLEVILLE-MEZIERES

Sa rémunération sera celle prévue par la réglementation en vigueur.

L'associé unique précise que la désignation d'un Commissaire aux comptes suppléant n'est requise que si le Commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle (c. com. art. L.823-1, al. 2 modifié).

La société AA.COM.AUXCOMPTES étant une société pluripersonnelle, l'associé unique décide de ne pas procéder à la nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de cette délibération ou au Cabinet « LES JURISTES ASSOCIES DU NORD », 25 rue Faidherbe - BP 249 (59002) LILLE CEDEX, à l'effet d'accomplir toutes formalités auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et l'associé unique, après lecture.

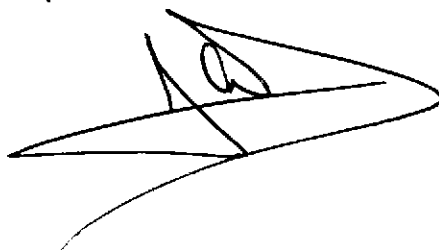
LE PRESIDENT

Monsieur John WOSTYN-MOZAS

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and a sharp, pointed end.

L'ASSOCIE PRESENT

La société 3J GROUP
Représentée par Monsieur John WOSTYN-MOZAS

A stylized handwritten signature in black ink, similar to the one above, with a large loop and a sharp, pointed end.